la lettre n°201

Avril 2016

« Panama papers » : Qui paye la facture des 80 milliards d'évasion fiscale annuelle ?

édito

C'est à la suite de la plus grande fuite d'informations bancaires et fiscales de l'histoire, que 108 équipes de journalistes d'investigation de 76 pays dont en France, des journalistes du Monde et de France 2, se sont penchés sur les « Panama papers ». Ils ont ainsi analysé plus de 11 millions de documents pendant neuf mois concernant une évasion fiscale planétaire qui s'élèverait à plus de 80 milliards par an via des sociétés offshore. Ces dernières offrent la possibilité, non seulement d'échapper au fisc ou à la justice en continuant à s'enrichir dans les paradis fiscaux mais elles alimentent aussi la corruption au plus haut niveau des Etats et facilitent le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent.

Ces révélations concernent, entre autres, 12 chefs d'Etat ou de gouvernements dont 6 en activité, 128 dirigeants politiques et hauts fonctionnaires et 29 des 500 personnes les plus riches de la planète.

Ce scandale qui n'épargne aucun continent a déjà conduit à la démission du premier ministre islandais, menacé David Cameron en Grande Bretagne et met en France le focus sur environ 1000 personnes dont nombre de personnalités : Artistes, Sportifs, Politiques ainsi que sur une banque nationalisée et un parti politique.

Encore plus graves, ces détournements peuvent conduire à la ruine d'un pays en plongeant sa population dans la misère. Ainsi, par exemple, au Congo Brazzaville alors que plus de la moitié de la population vit encore sous le seuil de pauvreté, l'argent des 290000 barils de pétrole produits quotidiennement s'évapore dans des sociétés offshore au profit de membres de la famille au pouvoir et d'une poignée de traders associés.

En Chine populaire comme à Hong Kong où les plus hauts dirigeants sont impliqués, ce sont entre 1000 et 4000 milliards de dollars qui auraient quitté le pays via des sociétés offshore dans les Caraïbes depuis 2000, alors que c'est une cellule du parti communiste chinois qui est censée contrôler ces sorties de capitaux interdites par le régime. Et si les Etats-Unis sont si peu épinglés dans ce dossier c'est que les sociétés écrans y sont tout simplement légales, sous condition que l'administration fiscale sache qui les détient …

En France, notre ministre des finances annonce qu'au total l'Etat pourrait ainsi récupérer près de deux milliards d'euros, entre arriérés d'impôts et lourdes pénalités visant les évadés fiscaux directement concernés par les "Panama Papers", et ceux qui « souhaitent rapatrier leurs avoirs »...

Et à l'échelle planétaire, maintenant que nous savons, nous ne nous contenterons pas des promesses de transparence des ministres des finances à la sortie du dernier G20 … qui n'engagent que ceux qui les écoutent, si nous ne veillons pas.

Pourtant il y a urgence à agir car ne pouvons plus accepter que des Etats créent des poches de pauvreté, que les inégalités sociales s'accroissent et que des enfants meurent encore de faim en Afrique au seul profit de quelques-uns. Alors, si nous voulons que les plus jeunes retrouvent confiance dans les Politiques, il est plus que temps d'agir sans « voile » pour que ces trafics cessent. Et chacun, là où il se trouve, peut prendre sa part et être un lanceur d'alerte et faire en sorte que plus personne ne soit à l'abri de ces détournements.

SOMMAIRE

Edito

Méditerranée
Les Bédouins du Négueb

Maison du Monde
Semaines du consom'acteur

Droits humains
Un nouveau droit à l'opacité pour les multinationales
Amnesty : Le forum de la Fraternité
Une loi pour lutter efficacement contre le système prostitutionnel

Paysans autrement
Accueil paysan au Brésil un an après

Peuples solidaires
Le futur des appels urgents

Ritimo
Acquisitions du centre de doc

Mémoire
Argentine : quarante ans après

Café de l'actu
Prochains cafés de l'actu
Le Secours populaire

Aux croisements du monde
La Thaïlande

La Lettre de la Maison du Monde
éditée par
La Maison du Monde d'Evry
Rédaction : Conseil d'Administration
509 , Patio des Terrasses
91034 Evry Cedex
Tél : 01-60-77-21-56
Fax : 01-60-78-55-33
Email : contact@maisondumonde.org
site web : maisondumonde.org
Imprimé par nos soins

évènement

à partir du 14 mai
Semaines du Consom'acteur
voir page 3

café de l'actu

à partir de 18h 30 à la Maison du Monde
le 17 mai : **Soisy Aide au Monde**
le 24 mai : **Devenir paysan en voyageant**
voir page 9

méditerranée

Les Bédouins du Néguev

L'Assemblée Générale annuelle d'Évry Palestine s'est tenu le samedi 16 avril à la Maison du Monde.
En préambule, ***Martine Millet*** *, représentante du groupe local AFPS de Versailles, nous a fait partager la situation d'exclusion que vivent les Bédouins dans le Néguev, pourtant citoyens israéliens.*

Les Bédouins du Néguev, semi-nomades, sont originaires du Sinaï et de l'Arabie Saoudite. Au début du XIXème siècle, 95 tribus vivaient d'élevage et d'agriculture sèche pour produire du blé, de l'orge et entretenir leurs pâturages. Des photos aériennes des environs de Beer-Sheva prises par la Royal Air Force pendant le mandat britannique montrent à quel point cette région était cultivée.

En 1948, 80 à 90 % d'entre eux furent chassés et se réfugièrent dans les pays voisins, il ne restait que 110.000 Bédouins, arrachés de force à leurs terres, déplacés dans la partie Est du Néguev, enfermés dans une réserve appelée « syag » qui signifie en arabe « clôture ». Tout mouvement d'entrée et de sortie de la zone était sujet à l'autorisation par écrit de l'armée Israélienne. Pour acquérir la citoyenneté Israélienne, chaque Bédouin devait s'affilier à une tribu reconnue en dépit de sa réelle généalogie. Le reste du Neguev est récupéré par l'Etat fraichement créé.

Depuis 1969, les gouvernements successifs ont construit des villes pour rassembler les Bédouins. Il y a sept villes reconnues (Rahat / Laquiya / Hura / Kseifa / Arara Ba Negev / Tel Sheva / Shakib Al Salam) Elles bénéficient d'infrastructures écoles, hôpitaux, ramassage des ordures - en très mauvais état, délabrées et totalement insuffisantes. A côté de ces 7 villes, il y a aujourd'hui 11 villages dits reconnus, mais rien n'a changé. Ces villages ne possèdent aucune infrastructure, la seule chose qui les protège, c'est qu'ils n'ont pas d'ordre de démolition, du moins jusqu'à ce jour. Il faut dire que les 7 villes reconnues n'ont plus de place pour accueillir les Bédouins dont les villages sont démolis. On ne dit jamais aux familles bédouines où elles peuvent s'installer, à elles de se débrouiller, tout est fait pour les dégoûter de rester. C'est kafkaïen ! Il y a une politique de relogement qui ne fonctionne pas vraiment, l'objectif est que les gouvernements successifs d'Israël veulent prendre possession des terres occupées par les Bédouins pour les utiliser pour des projets juifs, pour des fermes, des forêts et pour l'armée, Dimona au sud est le centre nucléaire d'Israël.

En 2008, le plan Prawer – Begin devait à nouveau réglementer les implantations bédouines et arriver à un accord avec la communauté bédouine, mais il y a eu une levée de boucliers et ce plan a été décrié par les associations et condamné par la Commission des Nations Unies aux Droits de l'Homme. En 2013, il a été annulé, remplacé par le plan Shamir qui n'a guère modifié la situation, aujourd'hui on parle du plan Ariel du nom du ministre de l'agriculture, mais pas de changements, les démolitions continuent.

Village de Al Araqib, attaqué hier le 19 avril pour la 97e fois!

AL ARAKIB

Al Arakib est le symbole de la résistance, du « Sumud «, du combat contre la disparition des Bédouins. Après avoir été déplacés en 1951, le Cheick Sayyah Al Turi est retourné sur ses terres avec 45 familles. Le cimetière état intact et ils ont construit des maisons en dur, en tôle, et des tentes, c'était un gros village. Une guerre d'usure a alors commencé. En 2002 / 2003 épandage d'herbicides aérien de Roundup qui a causé de gros dommages, sur le bétail, les récoltes et sur un des bergers qui depuis a de gros problèmes neurologiques.

Le 27 juillet 2010, tout le village a été détruit. 400 personnes ont perdu leur foyer et depuis 2010, les cabanes reconstruites par les habitants sont redémolies systématiquement. Une bataille juridique a alors commencé, mais il est pratiquement impossible aux Bédouins de justifier de l'appartenance de leurs terres. 2 ou 3 familles continuent à résister. Les autres familles avec enfants ont choisi de partir dans un des villages reconnus RAHAT non loin d'Al Arakib. La 95ème démolition a eu lieu le 9 mars 2016.

Umm Al Hiran et Atir

Aujourd'hui, le débat et le combat se concentrent sur deux villages Umm Al Hiran et Atir. La Cour suprême israélienne a ordonné le 17 janvier 2016 la destruction de ces deux villages bédouins du Néguev, où résident 1500 habitants, pour faire place à la construction d'une ville juive par une organisation religieuse. Israël souhaite créer une ligne de villages le long de la Ligne Verte au Sud d'Hébron qui seraient habités par d'une part par des Juifs religieux et d'autre part par des familles de soldats qui seraient postés dans le Neguev… mais de fait, les Israéliens n'ont pas envie de venir ici, et comme Israël construit des routes, des ponts, dans le désert, il leur semble plus simple de rester à Tel Aviv, à Sdérot, à Ashkelon et Beer Shéba plutôt que de s'isoler là…

« Ce projet n'est rien d'autre que la poursuite de la colonisation pour Israël et de la Nakba pour les Palestiniens » explique Gadi Algazi, professeur d'histoire médiévale à Tel-Aviv, connu pour ses actes pour la paix concernant le conflit israélo-palestinien.

Martine Millet
GL AFPS Versailles

Pour aller plus loin :
www.ujfp.org
www.dukium.org le site de "Negev Coexistence Forum" dédié aux Bédouins

SEMAINES DU CONSOM'ACTEUR

Avec la Maison du Monde et ses partenaires associatifs et institutionnels, les semaines du Consom'Acteur à Evry sont un temps fort de sensibilisation et de partage des connaissances et des pratiques de la consommation responsable.
C'est aussi, en lien avec des acteurs la solidarité internationale, dans le cadre des semaines du commerce équitable, le moment pour faire un état des lieux de l'évolution des pratiques dans les pays « producteurs », pour apprendre à mieux orienter nos actes d'achat vers des produits vendus au prix juste - celui de la cohérence et de l'éthique - permettant à ceux qui produisent, paysans et ouvriers, de vivre dans des conditions décentes partout sur la planète.
Plus que jamais, à l'heure de la mise en pratique de la COP 21 et alors que plane l'ombre d'un traité transatlantique qui augure mal notamment de l'avenir de nos paysanneries avec des risques de déséquilibres planétaires aggravés, restons en éveil, exigeants, et solidaires en actes que nous posons quand nous consommons.
En tant que citoyens « Consom-acteurs » dans un monde en mouvement, agissons pour que soient éradiquées famines et pauvreté, et aussi toutes les sources de malnutrition, pour un monde bioéthique et responsable.

Programme

- *Samedi 14 mai au mercredi 1er juin* : **Expositions**
« Consommons autrement, consommons malin ! »
Cette exposition propose quelques pistes pour une consommation plus responsable : réduire les déchets à la source à la maison, à l'école, au bureau et surtout en faisant les courses.
« Devenir paysans en voyageant »
Photographies proposées par Céline et Maxime sur leur voyage en Amérique du Sud.
« Regards croisés sur l'Économie Sociale et Solidaire »
Nos partenaires des Semaines du Consom'acteur vous interpellent sur le thème de l'Économie Sociale et Solidaire.
Place de l'Agora - Evry

- *Samedi 14 mai à 14h* *(?)* **: Inauguration des expositions autour d'un pot convivial**
Place de l'Agora - Evry

- *Mardi 17 mai à 18h30* : Café de l'Actu : « Soisy Aide Au Monde (la SAAM) »
Avec Dominique Desmard, de la direction collégiale.
Maison du Monde - Evry

- *Samedi 21 mai de 11h à 18h* : Marché Solidaire :
APDGF, Études et Chantiers, Les Amis Anatoliens, Les Amis de Kayes, Le Amis du Monde Diplomatique, Les Cigales, Les Petits Débrouillards, Maison du Monde, Secours Populaire, SoliCycle, Tice…
Restauration sur place possible proposée par l'APDGF
Animation musicale avec Golokan
Place des Terrasses – Evry

- *Mardi 24 mai à 18h30* : « Devenir paysans en voyageant » :
Rencontre avec Céline et Maxime
Maison du Monde – Evry

- *Samedi 28 mai à 18h30* : Projection **« Regards sur nos assiettes »** de Pierre BECCU
Six étudiants en géographie et ingénierie d'espace rural enquêtent sur l'alimentation. De leur assiette au sol, ils remontent la filière des aliments, étudient les impacts de nos choix de consommateurs et découvrent d'une façon spontanée l'envers de l'assiette. De la grande surface aux producteurs locaux, les réponses apportées varient sur le fond et sur la forme. Chemin faisant, c'est notre vie à tous qui se dessine dans les gestes et les mots des pionniers de l'agriculture de demain. Il s'agit d'un documentaire de création qui s'adresse d'une façon responsable et souvent drôle à toutes les générations, et plus particulièrement aux jeunes. Les 6 étudiants proposent une approche qui laisse toute sa place au spectateur, au gré de la curiosité et des rencontres, en participant pleinement au monde à construire.
Les Cinoches – Ris-Orangis

droits humains

Communiqué du collectif d'opposants européens à la directive européenne sur le secret des affaires.

La réponse de l'Europe aux Panama Papers ? Un nouveau droit à l'opacité pour les multinationales

Le parlement européen a adopté aujourd'hui, jeudi 14 avril, la directive sur le secret des affaires. Cette directive, censée protéger les entreprises contre l'espionnage industriel, a été élaborée en toute opacité par la commission européenne, à la demande et avec l'aide considérable de quelques multinationales françaises et américaines1. Elle introduit une nouvelle définition, le secret des affaires, aux contours tellement larges que toute information interne à l'entreprise peut potentiellement en faire partie. Surtout, la directive permet aux entreprises de poursuivre tous ceux, journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alertes ou salariés utilisant leurs informations acquises sur leur lieu de travail, qui révèleraient un secret d'affaire. Les exceptions supposées protéger les libertés sont très insuffisantes : leur adaptation en droit national variera en fonction des Etats, et il reviendra au juge de faire la part des choses entre la protection de ces libertés d'une part, et la défense des intérêts économiques d'autre part. La charge de la preuve est inversée : Les entreprises devront seulement prouver qu'elles n'ont pas autorisé l'obtention, l'usage ou la publication du secret d'affaire concerné tandis que les citoyens devront démontrer au juge qu'ils ont agi de façon compatible avec une des exceptions prévues. La simple perspective des poursuites sera une intimidation permanente pour tous les enquêteurs ou lanceurs d'alerte potentiels, sans parler de l'effet au quotidien sur la mobilité des salariés et de la possibilité d'accéder à des informations d'intérêt général sur la toxicité des produits sur le marché.

Plus de 270 000 citoyens avaient pourtant appelé les eurodéputés à rejeter cette directive en deux semaines dans une pétition2, ainsi qu'une coalition européenne de 54 ONG et organisations syndicales.

Au lendemain de l'affaire Panama Papers, et à la veille du procès d'Antoine Deltour et d'Edouard Perrin au Luxembourg, c'est un texte protégeant les lanceurs d'alertes et imposant la transparence aux multinationales que le parlement européen aurait dû adopter. Au contraire, avec cette directive, le parlement européen a l'inconscience de créer un nouveau droit à l'opacité pour les multinationales et fragilise encore les contre-pouvoirs.

Manifestement, les eurodéputés n'ont pas compris les enjeux et les dangers du texte qui leur était soumis. Ce vote, intervenu au pas de charge le lendemain d'un débat expédié en moins d'une heure dans un hémicycle quasi vide, interroge le fonctionnement démocratique de l'Europe et la capacité de ses institutions à défendre l'intérêt général. C'est un triste jour pour ce qu'on pouvait encore espérer de la démocratie européenne. Il y a urgence à ce que les citoyens européens reprennent le pouvoir qui leur est confisqué. Gageons que si ces institutions européennes-là ne les défendent pas, ils leur reprendront bientôt cette prérogative. Ce vote fait reculer les libertés mais notre combat ne s'arrête pas. Nous continuerons à mener campagne à tous les niveaux contre cette directive. Dans le cadre de sa transposition par les Etats membres, comme dans celui de la jurisprudence européenne. Ce que les institutions européennes ont fait, elles peuvent le défaire, et comme dit l'adage populaire, « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ».

Contacts presse :

Martin Pigeon, Corporate Europe Observatory, 00 32 484 67 19 09

Sophie Binet, UGICT - CGT - Secrétaire Générale Adjointe, 06 86 87 68 45

Voir http://stoptradesecrets.eu/fr/

Liste des membres de la coalition européenne

Anticor, Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme, ATTAC Spain, ATTAC France, Asociación Libre de Abogadas y Abogados, Centre national de coopération au développement CNCD-11.11.11, Correctiv.org, Germany, BUKO Pharma-Kampagne, CCFD-Terre Solidaire, CFDT Journalistes, CGT Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT-CGT), Collectif Europe et Médicament, Collectif de journalistes "Informer n'est pas un délit", Comité de soutien à Antoine Deltour, Commons Network, Corporate Europe Observatory, Courage Foundation, Deutsche Gewerkschaftsbund (DGB, Confédération des Syndicats allemands), Ecologistas en Acción, EcoNexus, European Network of Scientists for Social and Environmental Responsibility (ENSSER), European Public Health Alliance, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Fondation Sciences Citoyennes, Force Ouvrière-Cadres, Genewatch, GMWatch, Health Action International, Health and Trade Network, Inf'OGM, Institut Veblen, International Society of Drug Bulletins, La Quadrature du Net, Les économistes atterrés, Ligue des Droits de l'Homme, Observatoire Citoyen pour la Transparence Financière Internationale (OCTFI), OGM Dangers, Peuples Solidaires, Nordic Cochrane Centre, Pesticides Action Network Europe (PAN-Europe), Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, Public Concern At Work, Solidaires, SumOfUs, Syndicat des Avocats de France (SAF), Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS – FSU), Syndicat National des Journalistes (SNJ), Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT), Syndicat des journalistes CFDT, Syndicat de la Magistrature, Tax Justice Network, Transparency International France, WeMove.eu, Whistleblower-Netzwerk e.V., Germany, Xnet

1 http://corporateeurope.org/power-lobbies/2015/04/towards-legalised-corporate-secrecy-eu

2 http://info.pollinis.org/notoxicbizsecrets-fr/ https://act.wemove.eu/campaigns/les-lanceurs-d-alerte-en-danger

Le forum de la Fraternité

Dans le cadre du CESC, Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, les élèves des établissements C. Baudelaire et A. Perret de la ville d'Evry ont vécu une semaine d'animations sur le thème de la Fraternité, semaine clôturée par un forum d'associations, le vendredi 18 mars, en matinée.

Ainsi, de 9h à 12 h, classe par classe, les jeunes de 16 à 21 ans se sont succédé devant les stands des associations telles que Générations 2, le Service civique de la mairie d'Evry, SOS Racisme, les Réseaux d'Echanges Réciproques de savoirs (RERS), l'AFEV et Amnesty International.

Au stand d'Amnesty , nous présentions les différentes actions en cours, transmettions les valeurs portées par l'organisation. Les jeunes se sont montrés particulièrement sensibles à la campagne « Samsung : d'où vient le cobalt de nos téléphones ? » En effet, souvent le portable à la main, voire les écouteurs sur les oreilles ou autour du cou, ils étaient surpris et désolés en découvrant que des enfants creusaient le sol en RDC, dans des conditions précaires pour en extraire les minerais si indispensables à nos Smartphones.

Avec les deux bénévoles du groupe de Juvisy venues en renfort, nous avons pu apprécier leur intérêt pour la défense des Droits Humains.

Merci à l'assistante sociale et à l'infirmière des deux établissements qui ont porté l'évènement, offrant aux jeunes l'occasion de s'engager.

Bernadette Paradis

Prenez à votre tour le temps de signer la pétition si ce n'est déjà fait !

Une loi pour lutter efficacement contre le système prostitutionnel...

Le vote par l'Assemblée Nationale le 6 avril dernier, en dernière lecture, de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel est une victoire historique.

Le parcours a été long pour obtenir ce résultat. En effet en avril 2011 une commission spéciale de l'Assemblée Nationale a publié un rapport très complet sur la prostitution en France comme chez nos voisins, qui proposait toute une série de mesures pour lutter contre la système prostitutionnel, dont l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel, mais aussi pour aider les personnes prostituées à sortir de cette activité, pour démultiplier les actions de prévention auprès des jeunes…

Le premier vote favorable sur la proposition de loi a eu lieu à l'Assemblée Nationale en 2013. Il aura fallu deux aller-retour entre l'Assemblée Nationale (favorable à l'interdiction de l'achat d'un service sexuel) et le Sénat (contre la pénalisation des clients) et l'échec de la commission mixte pour aboutir à ce vote final du 6 avril 2016.

Les députéEs ont ainsi voté, à la majorité absolue, en faveur d'un texte transpartisan droite-gauche, qui a bénéficié d'un long travail des éluEs et de la société civile. Maud Olivier, députée de l'Essonne, a été fortement impliquée dans ce processus, étant rapporteur de la commission spéciale.

La loi met fin à 76 ans de répression à l'encontre des personnes prostituées en abrogeant le délit de racolage et offre de nouvelles perspectives pour la prévention, la réinsertion et l'accompagnement.

En sanctionnant le recours à la prostitution, la loi interdit d'imposer à autrui un acte sexuel par contrainte financière. L'achat d'un acte sexuel pouvant être sanctionné par une amende de l'ordre de 1 500€ (3 750€ en cas de récidive), c'est l'effet dissuasif qui est surtout recherché, pour aller vers la responsabilisation des clients. Tous les garçons qui grandiront désormais en France sauront que, de même qu'il est interdit de voler, de tuer… il est interdit de s'emparer du corps, de la sexualité d'autrui par la force ou par l'argent. C'est aussi un message puissant envoyé aux filles, qui rappelle qu'elles ont le droit de vivre en toute autonomie leur sexualité. C'est également une condition indispensable pour mener une action efficace contre le trafic des êtres humains, qui n'existe que pour répondre à la demande des "clients". Les personnes prostituées trouveront plus aisé de porter plainte contre un "client" violent dans ce nouveau cadre juridique, qui inverse la responsabilité pénale et les libère de la répression. La loi s'inscrit donc dans la lutte contre les violences et pour la promotion femmes / hommes.

Nous pensons en premier lieu à toutes les personnes prostituées que nous rencontrons le long des routes et dans les forêts de l'Essonne et de Seine et Marne. Aujourd'hui, la société, de la manière la plus solennelle, déclare qu'elles ne sont plus des délinquantes. Au contraire, la loi reconnait le préjudice qui leur est causé dans la prostitution et ouvre de nouveaux moyens pour les soutenir. Etant en grande majorité étrangères, il est prévu qu'elles puissent bénéficier d'un titre de séjour de 6 mois pour pouvoir engager le processus de sortie de la prostitution.

Une instance chargée d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution sera créée dans chaque département. Elle sera composée de représentants de l'État, notamment des services de police et de gendarmerie, de représentants des collectivités territoriales, d'un magistrat, de professionnels de santé et de représentants d'associations. Ce type d'instance existe depuis de nombreuses années en Essonne, et la nouvelle loi ne peut que renforcer son fonctionnement.

Les actions de sensibilisation et de prévention - comme celles que nous menons envers les collégiens, lycéens et étudiants - doivent être renforcées et généralisées. Nous espérons pouvoir élargir nos partenariats et renforcer nos moyens humains et financiers pour ces actions.

Pour le Mouvement du Nid, la loi qui vient d'être votée est un véritable renversement des politiques publiques. L'association se réjouit de l'abrogation du délit de racolage et appelle à la mise en œuvre immédiate des mesures de protection, d'accompagnement et de sortie de la prostitution prévues par le texte. Soixante-dix ans après la loi dite Marthe Richard, qui a décidé de la fermeture des maisons closes, ce vote historique ouvre la porte à une politique inédite et de taille à affronter les enjeux posés par le système prostitueur. Cette nouvelle loi positionne enfin la France dans le groupe des pays « abolitionnistes » - comme la Suède – et devrait entrainer une réduction significative de la prostitution, comme c'est le cas dans ce pays depuis 12 ans.

Nous espérons que les décrets d'application vont suivre rapidement et que les moyens nécessaires à la mise en œuvre seront prévus au niveau national comme local.

Mouvement du Nid - Essonne

A la rencontre du réseau d'agrotourisme Accueil Paysan au Brésil un an après notre premier passage

Nous avons passé les dernières semaines de notre voyage au Brésil et nous sommes retournés sur un projet rencontré en janvier 2015. Dans l'Etat du Santa Catarina au sud du Brésil s'est mis en place en 1999 l'association d'agrotourisme Acolhida na Colonia. Cette association est une expansion du réseau français Accueil Paysan. Nous sommes allés à la rencontre de Rosangela Bonetti qui est actuellement la présidente de ce réseau pour voir l'évolution du projet un an plus tard.*

Pouvez-vous nous présenter rapidement le réseau Acolhida na Colonia ?

Nous sommes aujourd'hui, un rassemblement de 5 associations régionales au sein de l'Etat du Santa Catarina et nous regroupons environ 180 producteurs issus de l'agriculture familiale brésilienne qui accueillent à la journée ou sur du court séjour des visiteurs. Tous les agriculteurs sont dans une démarche de production agro écologique. Nous faisons de l'accueil sous forme de visite à la ferme, gouter, repas et nuit sur place. Notre association est née dans la commune de Santa Rosa de Lima qui est aujourd'hui déclarée capitale de l'agro écologie dans cet Etat.

Comment se passe l'articulation entre les différentes associations régionales ?

Depuis la création du réseau, 5 associations régionales se sont créées, mais chacune garde son autonomie, ce qui ne facilite pas la mise en place d'un réel réseau et la prise de décision collective. Par exemple un seul bureau d'accueil téléphonique est disponible à ce jour. Il se trouve dans notre commune à Santa Rosa de Lima et renvoie les visiteurs dans toutes les associations. Cependant c'est notre association régionale qui supporte les coûts de fonctionnement de cet accueil. Nous avons donc souhaité renforcer le réseau en créant une fédération au niveau de l'Etat. Celle-ci verra officiellement le jour le 12 avril. Nous souhaitons que cette fédération clarifie le positionnement des associations régionales et renforce le réseau.

Quel est le développement du réseau ?

Depuis votre passage l'an dernier nous avons été sollicités par une commune alentour qui souhaite mettre en place une nouvelle association régionale. Par ailleurs, notre concept d'agrotourisme et son label s'exportent aujourd'hui dans d'autres Etats. Ainsi, la commune de Casimiro de Abreu qui fait partie de l'Etat de Rio de Janeiro a signé la charte d'engagement d'Acolhida na Colonia en 2015. C'est la première association régionale hors du Santa Catarina et nous nous en félicitons. Depuis, d'autres communes nous sollicitent dont certaines appartenant à l'Etat voisin du Rio Grande do Sul. Nous avons des techniciens de l'association qui accompagnent les nouveaux paysans et territoires qui souhaitent entrer dans le réseau.

Quels projets souhaitez-vous développer dans le futur ?

Aujourd'hui, nous avons un site internet que nous devons améliorer. Il est important de faciliter la réservation en ligne. Nous testons actuellement un système via une plateforme de réservation en ligne afin de toucher un public plus large. Ce mode de réservation va nous permettre aussi de mieux connaitre la clientèle fréquentant les différentes fermes ainsi que le nombre de visiteurs accueillis à l'année. Ce moyen de réservation deviendrait donc un outil de gestion pour le réseau. Nous sommes satisfaits de voir le développement de notre label et que de plus en plus de visiteurs se tournent vers un tourisme en lien avec l'agriculture biologique et familiale.

****L'agriculture familiale au Brésil…un vrai statut, mais jusqu'à quand….**

Comme nous l'avions indiqué dans notre article du mois de mars 2015, le Brésil s'est doté de 2 ministères de l'agriculture afin de satisfaire les agroindustriels et donner une place aux petits paysans en reconnaissant l'agriculture familiale via son ministère MDA.

L'agriculture familiale est donc encadrée par des lois qui permettent aux petits paysans d'être reconnus comme agriculteurs familiaux. Les principaux critères sont :

80 ha maximum (avec souvent plus de 30% de forêts natives qui ne peuvent pas être exploitées), main d'œuvre principalement familiale et plus de 50% du revenu issu de l'activité agricole.

Dans le contexte actuel du Brésil, nous pouvons nous inquiéter de voir disparaitre à moyen terme cette reconnaissance qui a été mise en place en 2003 sous le premier mandat de Lula. La disparition du Ministère du Développement Agraire serait une perte considérable pour une grande partie des paysans brésiliens.

Céline et Maxime

http://devenirpaysan.wix.com/devenirpaysans

Nous sommes rentrés en France le 7 avril à Paris. Le projet Devenir Paysan en Voyageant touche à sa fin. **Nous proposons de venir nous rencontrer lors de la soirée du café de l'actu le 24 Mai, à 18h30, à la Maison du Monde. Une partie de nos photos sera aussi exposée place de l'Agora du 14 mai au 2 juin. L'inauguration aura lieu le 14 mai à 12h.**

Le voyage est terminé, mais le projet continu. Nous venons de commencer les démarches pour nous installer paysans en Rhône-Alpes, nous recherchons toujours du foncier, alors n'hésitez pas et continuez à nous suivre sur notre site internet et via la page Facebook ! A très bientôt et au plaisir de vous rencontrer !

**Pour vos vacances pensez au réseau Accueil Paysan en France ou à l'étranger*

Ce réseau d'accueil agrotouristique est né en 1987 en Isère. C'est une association montée par des paysans afin d'ouvrir leurs fermes aux visiteurs en proposant différents services (camping, chambres d'hôtes, repas, visites, produits paysans…). Ce réseau regroupe aujourd'hui 826 sites en France (agriculteurs et acteurs ruraux) et s'est développé dans de nombreux pays, nous vous invitons donc à visiter leur site internet : http://www.accueil-paysan.com/fr/

LE FUTUR DES APPELS URGENTS

Les Appels Urgents sont au cœur de la mission de la fédération, expression d'une solidarité militante et directe avec des organisations et des communautés des pays du Sud. Ils ont également été au centre de notre stratégie de développement au cours des 3 dernières années puisque nous avons massivement investi pour augmenter la base de signataires. Plus de 200 000 personnes ont déjà signé un Appel Urgent. Mais après 20 ans de pratique, beaucoup de questions se posent. Quel impact ? Quelle relation avec les organisations du Sud ? Tout cela a donné lieu à un débat très riche au sein de la Commission Appels Urgents, de l'équipe salariée et du Conseil National (CN) ayant permis de mettre en avant certains points. Tout d'abord, le monde a bien changé depuis le lancement du premier Appel Urgent : l'émergence d'Internet et des pétitions en ligne bien entendu, mais aussi la montée en puissance des organisations du Sud. Et au sein de la fédération également, avec des campagnes thématiques structurées qui s'alimentent de la mobilisation et du plaidoyer.

Le CN a donc validé en décembre plusieurs recommandations. Tout d'abord, focaliser les Appels Urgents sur nos thématiques et en lien direct avec nos campagnes. Ensuite, renforcer l'ancrage Sud et le focus sur les violations de droits humains dans les pétitions. Il s'agit également de garantir un nombre, une régularité et un rythme des Appels Urgents. Enfin, Appels Urgents comme pétitions doivent être validés par la Commission d'élu-e-s afin de garder un contrôle démocratique sur les actions lancées auprès de notre réseau.

VB

Fruits de Palabres N° 56 / février 2016

ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOC

mars 2016

« **50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation : que se passe-t-il vraiment dans nos assiettes et nos campagnes ?** »
Marc DUFUMIER - livre – 2015

« **Autrement (avec des légumes)** »
Anne CLOSSET - dvd – 2015

« **Des zones d'atteintes aux droits : rapport d'observations dans les zones d'attente : rapport d'activité et financier** »
ANAFE - fascicule – 2015

« **Le business est dans le pré : les dérives de l'agro-industrie** »
Aurélie TROUVE - livre – 2015

« **Un monde d'inégalités : l'état du monde 2016** »
Bertrand BADIE et Dominique VIDAL - livre – 2015

« **Y en a marre ! Résistances et Alternatives là-bas et ici** »
Jo BRIANT - livre – 2015

Résumé : *Jo Briant, qui se définit comme « militant écrivain », est un révolté vif face à un monde marchand et financiarisé qui génère chaque jour de plus en plus d'inégalités et d'exclusions.*
Un seul chiffre : 1 % les plus riches détiennent 48 % des richesses, pendant qu'une grande partie de l'humanité n'a pas accès aux soins de base et aux biens fondamentaux.
A travers les 49 chapitres de ce livre dont le titre fait référence à un mouvement de jeunes sénégalais contre la corruption et la confiscation du pouvoir, Jo Briant nous propose un « menu » impressionnant à travers lequel il revisite notre monde si injuste, si barbare, et notre planète si malade en voie de destruction. Mais sans oublier de donner la parole aux citoyen(nes) en résistance et de nous restituer les multiples résistances et alternatives qui nous font espérer un autre monde possible.

Argentine : quarante ans après

Carlos Schmerkin fait partie des nombreux demandeurs d'asile qui ont fui la dictature argentine après leur emprisonnement. Habitant de l'Essonne, il est aussi journaliste à Books. Nous l'avons reçu à la Maison du Monde lors d'un café de l'actu le 2 octobre 2007 pour présenter son livre, « La colombe entravée, récits de prison *». Voici le discours qu'il a prononcé le 24 mars à l'occasion d'un rassemblement pour la commémoration du 40ème anniversaire de la dictature (publié sur son blog et par Médiapart).*

mémoire

Pendant que Barak Obama et son épouse dansent le tango à Buenos Aires, l'Argentine se prépare à commémorer le 40ème anniversaire du coup d'Etat du 24 mars 1976. Le terrorisme d'Etat instauré par les militaires argentins jusqu'en 1983 fut la dictature la plus sanglante de toute son histoire.

Le bilan est lourd : dix mille prisonniers politiques, trente mille disparus, cinq cent bébés volés et toute une population soumise à la terreur quotidienne des groupes militaires en civil débarquant chez les gens, armées jusqu'aux dents, les menaçant pour qu'ils dénoncent un proche ou en les séquestrant.

Pendant sept ans les militaires ont imposé une politique économique dévastatrice pour le pays, notamment pour les plus défavorisés car le coup d'Etat bénéficiait de l'appui non seulement de la classe dominante et des principaux médias mais aussi de la plupart des partis politiques de l'époque. La dette extérieure est passée de 8 à 43 milliards de dollars et un pan significatif des PME a disparu au profit des importations.

Depuis 1977 les Mères et les Grands-Mères de la Place de Mai ainsi que l'ensemble des organisations de défense de Droits de l'Homme n'ont cessé de réclamer l'apparition en vie des disparus et la restitution des bébés volés. Elles ont mené une lutte acharnée, bravant la police et les militaires lors des rondes autour de la place de Mai. Deux sœurs françaises, Alice Domon et Léonie Duquet ont été séquestrées, torturées et jetées vivantes à la mer comme des milliers d'autres prisonniers, notamment ceux détenus à la tristement célèbre ESMA et dans d'autres camps clandestins de détention (plus de 360).

Le retour à la démocratie en 1983 a permis de juger et condamner cinq des neuf commandants de la junte dirigée par Videla, Massera et Agosti. Malheureusement lorsque la justice a voulu s'attaquer aux cadres moyens de l'armée, un soulèvement militaire a obligé le président Raúl Alfonsin à décréter les lois de « Point final » et d'« Obéissance due » en 1987. Puis le président Carlos Menem (1989-1999) a rapidement amnistié les militaires condamnés.

Après la crise économique qui éclate en décembre 2001, Nestor Kirchner est élu président en 2003. La Chambre des députés annule les lois dites d'amnistie et en juin 2005 la Cour Suprême déclare inconstitutionnelles les lois de « Point final » et de « Obéissance due » en les abrogeant définitivement. Les procès recommencent alors et à ce jour ont été prononcées 669 condamnations, 62 absolutions sur les 2354 accusés ; 255 parmi les accusés sont morts sans avoir été condamnés. (Source : Procureur Général de Crimes contre l'humanité). Il faut ajouter à ce bilan les 119 « bébés », aujourd'hui adultes, qui ont récupéré leur identité grâce à la lutte des Grands-Mères de la Place de Mai et la création du CONADI (Commission nationale pour le droit à l'identité).

Les organisations de Défense de Droits de l'Homme qui ont œuvré pour que la lutte pour la Mémoire, la Vérité et la Justice devienne une politique d'Etat craignent un recul, voire l'abandon des procès par le nouveau gouvernement de Mauricio Macri qui disait avant d'être élu que les Droits de l'Homme est « une affaire bidon qui doit cesser » (« hay que terminar con el curro de los derechos humanos »). Les cent premiers jours de son mandat illustrent clairement son orientation : dévaluation de 40% du peso, répression de toute manifestation, licenciements massifs dans le public et le privé (108 000 en trois mois) et capitulation face au fonds "vautour".

Y a-t-il un risque aujourd'hui des nouveaux coups d'état militaires dans les pays d'Amérique Latine ? Très faible car les classes dominantes et les monopoles financiers n'ont nul besoin des tanks pour récupérer le terrain perdu grâce aux politiques menées par des gouvernements progressistes. La complicité de certains juges, voire des membres de la Cour Suprême et surtout des monopoles médiatiques suffisent pour déstabiliser n'importe quel gouvernement démocratique qui essaye tant bien que mal de mener une politique de justice sociale et d'indépendance économique.

Carlos Schmerkin

La Maison du Monde d'Evry

vous invite au

Café de l'actu

SOISY AIDE AU MONDE

Avec Dominique DESMARD
de la direction collégiale

Mardi 17 Mai 2016

Créée en 1989, cette association humanitaire a une longue histoire avec les villages de Oullo et Bitiako au Burkina Faso, mais aussi avec le pays lui-même bouleversé en 2015 par de graves événements politiques. Elle présentera ses réalisations et ses projets actuels dans le cadre de l'éducation, de l'activité économique ou de la santé, compte tenu de l'évolution politique.

Si vous voulez en savoir plus, ….
… Contactez-nous : 01.60.77.21.56 / documentation@maisondumonde.org

Entre 18h30 et 20h30
18h30 : Apéro bio équitable
19h00 : Débat

SOISY AIDE AU MONDE

Les *Cafés de l'actu* sont organisés en partenariat avec la Biocoop *La Clairière* et bénéficient du soutien financier du Conseil Général de l'Essonne.

La Maison du Monde d'Evry

vous invite au

Café de l'actu

Devenir paysans en voyageant

Rencontre avec
Céline et Maxime

Mardi 24 Mai 2016

Depuis La Lettre de janvier 2015, nous avons suivi pas à pas Céline et Maxime dans leur périple sud-américain. Dans chaque numéro ils nous ont fait partager leurs rencontres, leurs découvertes, leurs réflexions dans les divers pays traversés. Les voici maintenant de retour (voir leur dernier article dans la Lettre d'avril) pour s'installer à leur tour et entreprendre une vie de « paysans autrement ». Nous aurons le plaisir de les rencontrer à l'occasion de ce café de l'actu pour les entendre vive voix, les interroger sur cette expérience hors du commun et sur leur avenir.

Si vous voulez en savoir plus, ….
… Contactez-nous : 01.60.77.21.56 / documentation@maisondumonde.org

Entre 18h30 et 20h30
18h30 : Apéro bio équitable
19h00 : Débat

Les Cafés de l'actu sont organisés en partenariat avec la Biocoop La Clairière et bénéficient du soutien financier du Conseil Général de l'Essonne.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Qui n'a pas entendu parler du Secours Populaire Français, de sa présence auprès des plus démunis ? Mais concrètement que savons-nous de cette association ? Mardi 5 avril, la Maison du Monde lui a donné la parole pour qu'elle puisse mieux se faire connaître au niveau local, départemental et international, avec Paulette Téruel, responsable de l'antenne d'Evry qui est voisine de la Maison du Monde, André Hocberg, trésorier, Robert Kruppa et Alain Dupré, secrétaires départementaux et collaborateurs d'Annie Grignon, responsable départementale, et Marine Samson, animatrice des réseaux de solidarité dans le monde, par ailleurs ancienne coordinatrice de la Maison du Monde comme l'a rappelé Myriam Heilbronn, la présidente.

L'antenne d'Evry

C'est Paulette qui a commencé en nous rappelant la devise du SPF « Tout ce qui est humain est nôtre » (article 1er des statuts) et en nous plongeant tout de suite dans le concret du quotidien des dix bénévoles de l'antenne.

La semaine s'ouvre par l'accueil des familles pour les écouter, connaître leurs besoins en alimentation, en

vêtements ou autres, et les orienter vers des services sociaux si nécessaire, le SPF n'en étant pas un comme le croient trop souvent des bénéficiaires. Le plus difficile, dit Paulette, c'est l'aide aux mamans qui n'ont ni lait ni couches pour leurs bébés, le Secours Catholique ayant fermé : un petit colis de lait / couches / vêtements / produits d'hygiène leur est offert quand c'est possible. Un phénomène nouveau vient d'apparaître, celui des étudiants étrangers qui, chaque semaine, viennent s'inscrire pour avoir de la nourriture. Mais que faire avec les sans-papiers qui n'ont pas la possibilité de manger chaud dans les hôtels ?

C'est le samedi qu'a lieu la distribution des produits alimentaires. Pour chaque produit il est demandé aux familles la somme symbolique de 0,5 euro, certaines ne disposant que de 3 euros par jour et par personne. Des chèques-service pour des couches et des produits d'hygiène sont donnés à 50 ou 60 femmes avec enfants logeant à l'hôtel. Chaque année, plus de 230 familles sont bénéficiaires, soit environ 1800 personnes.

Le mercredi matin, il a une livraison de 6 à 7 palettes de lait, riz, pâtes, semoule, confiture, fromage, huile, sucre… et le vendredi matin de produits frais : fromages, yaourts, viandes, légumes, par des camions qui viennent de l'entrepôt de Ballainvilliers. 3 fois par semaine des bénévoles vont récupérer chez Paul du pain et de la viennoiserie.

Mais l'activité du SPF ne se limite pas à cela. Chaque année des chèques-vacances sont donnés à 5 familles avec enfants. En 2015, 6 enfants sont partis en colonie, 5 en familles de vacances, 2 au PSG pour 4 jours, des séniors sont partis en vacances une semaine ou une journée chez Gégène. Des bénévoles accompagnent des enfants en train à leur destination, d'autres sont « responsables de gare » pour recevoir enfants et valises.

Il y a eu une soirée à la MQ des Epinettes pour récolter des fonds en vue d'accueillir des réfugiés syriens, des sorties organisées au Parc Astérix, à Euro-Disney, au Théâtre de la ville, au cirque Gruze, au cirque Africa, au Théâtre de l'Agora, un goûter pour 90 personnes à la mairie, une distribution de jeux pour Noël…

Pour les responsables, ce bénévolat peut représenter des journées de travail à plein temps…

Au niveau départemental

C'est ensuite André Hocberg qui s'est chargé de faire une présentation plus générale du SPF. Il est né en 1923 des mouvements ouvriers d'après-guerre, sous le nom de Secours rouge international, s'est appelé le Secours populaire de France et des colonies en 1936, pour s'appeler en 1945 le Secours Populaire Français. C'est un mouvement de solidarité présent dans toute la France, qui se concentre sur l'action sans s'attaquer aux causes de la misère : « On fait », dit Alain Hocberg, qui a rappelé lui aussi l'article 1er des statuts. Le SPF aide les gens dans leur globalité, sans exclusion. Il s'appuie sur les valeurs de solidarité, de respect, d'égalité, sans discrimination, mais n'est pas une annexe du service public. Il se prévaut d'une totale indépendance sur le plan politique, financier, et sur

celui de l'action. Le travail est collectif et se conforme aux orientations décidées aux AG dans la gestion des fonds, qui sont constitués de dons et de legs, les subventions ne représentant que 20 %. Les membres du SPF se veulent des « généralistes de la solidarité », pas des spécialistes, et leur action se concentre surtout sur l'alimentaire où les besoins sont considérables. Mais ils ne se considèrent pas uniquement comme des bénévoles, ils militent pour le développement d'une solidarité mondiale, pour l'accès aux droits fondamentaux de tous. Ils traitent localement l'aspect international par l'accueil des « gens venus d'ailleurs ». Ces quelques chiffres suffisent à qualifier leur bilan : 2,6 millions de personnes secourues en France, 4000 repas distribués en Essonne. La grande majorité de ces personnes sont sans logement fixe, beaucoup de femmes seules, de travailleurs pauvres, de femmes âgées, de Roms, de migrants…

Dans 98 fédérations, ce sont 80 000 bénévoles qui le font vivre et quelques centaines de salariés seulement (en Essonne, 11 salariés pour 3000 bénévoles) dans 663 comités locaux avec 1256 permanences d'accueil. Le fonctionnement est très démocratique, « ce sont les gens de terrain qui ont le pouvoir », ils élisent les instances fédérales, départementales et nationales. Les fédérations font ce que la base ne peut faire, par exemple tout ce qui concerne le stockage, la logistique (l'entrepôt de Ballainvilliers par exemple), ou bien le maintien de bonnes relations avec les entreprises pour qu'elles continuent leur mécénat. Les structures sont très décentralisées, chaque fédération pouvant créer des antennes, qui ont toute latitude pour prendre des initiatives locales, comme faire de l'alphabétisation.

Au niveau international

L'action du SPF à ce niveau est moins connue, elle représente en effet 10% seulement du budget global. Il a développé cette solidarité sans frontières depuis toujours, notamment dans le contexte de la

décolonisation et de la Guerre froide, en apportant une aide matérielle, juridique et morale aux indépendantistes condamnés à mort, aux réfugiés espagnols, aux victimes des guerres d'Indochine, du Vietnam, d'Algérie, etc.... Il y a un réseau de 160 partenaires locaux dans plus de 60 pays, jusqu'au Vanuatu ! Le SPF va là où il y a des besoins urgents (150 actions

d'urgence en 2015), en lien étroit avec un réseau de plus de 150 partenaires locaux, l'idée étant de les accompagner, de leur tendre la main, sans faire à leur place, pour qu'ils arrivent eux-mêmes à se sortir de leurs difficultés : plus de 500 000 personnes en ont bénéficié. C'est le SPF national qui s'en charge en général, mais un comité local peut très bien prendre une initiative personnelle dans ce sens.

Il agit dans la durée en visant à regrouper plusieurs volets d'action (sécurité alimentaire, accès à l'eau, scolarisation, par exemple) dans un souci de développement durable. Il met en place des espaces de dialogue entre enfants et jeunes du monde entier pour qu'ils imaginent des projets solidaires, notamment au sein des villages d'enfants « Copain du Monde ». Marine a montré des photos d'aide médicale d'urgence à Gaza, de distribution d'aide alimentaire d'urgence à Djibouti. Ces derniers mois, le SPF est très sollicité pour venir en aide aux migrants de la région euro-méditerranéenne et d'Afrique de l'Est, de la Grèce submergée par les réfugiés… Il favorise la scolarisation, l'éducation et la formation, assure des actions de prévention et de soin, encourage les activités génératrices de revenus, lutte pour le respect des droits et de la dignité humaine en participant par exemple au programme de lutte contre l'excision et les mariages précoces en Mauritanie, à la réintégration sociale des « mangeuses d'âme » au Burkina-Faso, éduque à la citoyenneté et à la solidarité internationale, etc…

Michel Chesseron

Pour en savoir plus :
Fédération du SPF de l'Essonne :
503 place des Champs Elysées,
Evry Cedex
Tél : 01.60.87.90.00
Revue Convergence

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	R	A	N	C	H	E	■	A	B
II	I	G	N	O	R	E	■	E	A	D
III	R	■	T	■	A	X	E	S	■	S
IV	A	V	I	S	■	A	G	I	R	■
V	G	O	R	E	■	G	A	R	D	E
VI	E	T	A	L	■	O	■	C	■	P
VII	■	A	C	C	E	N	T	■	E	H
VIII	A	T	I	■	M	E	R	I	T	E
IX	B	I	S	O	U	■	A	B	U	S
X	R	O	M	S	■	A	C	I	D	E
XI	I	N	E	■	T	H	E	S	E	■

Solution de la grille n°140
La Lettre N° 200

GRILLE N° 141

La Thaïlande

par
Michel Chesseron

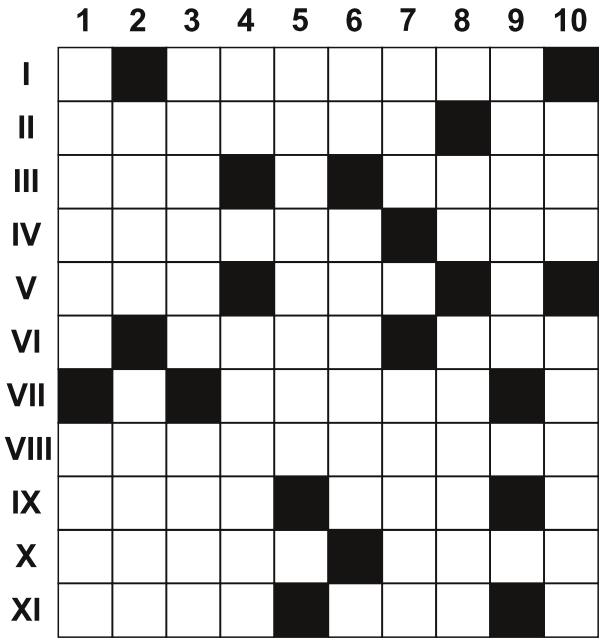

Horizontalement

I. Depuis 1932, la Thaïlande a connu 18 «coups d'Etat» par l'armée. **II.** Le 26/12/2004, les côtes thaïlandaises ont été dévastées par une «vague meurtrière» provoquée par un tremblement de terre dans l'Océan Indien. Infinitif. **III.** Les fumées des feux de forêts en Indonésie polluent l'«atmosphère» jusque dans les provinces méridionales de Thaïlande. «Sport» typiquement thaïlandais. **IV.** Le «monument religieux» du Bouddha d'émeraude est le plus beau du pays. «Lieu de vie» envahi par les étals des cuisinières qui offrent une ''mosaïque alimentaire'' aux citadins. **V.** Morceau d'émeraude. Cet «organisme international» condamne les exactions de la junte thaïlandaise. **VI.** «Isolé» comme un jeune démocrate thaïlandais qui défie la dictature avec trois doigts levés comme signe de reconnaissance. «Instrument» indispensable pour comprendre la complexité de la situation politique en Thaïlande. **VII.** Dans ce pays où le roi a un statut de demi-dieu, une insulte envers lui est considérée comme un «acte d'infamie» puni sévèrement par la loi. **VIII.** La caste au pouvoir «n'a que dédain» pour le bas peuple. **IX.** Sans doute y a-t-il des personnes âgées aisées de cette «ville du nord de l'Europe» qui vont passer leurs vieux jours dans des établissements spécialisés de Thaïlande, à Phuket par exemple. Fête du Tet mal fêtée. **X.** «Grotte de l'Ariège» avec de célèbres peintures préhistoriques. «Phénomène climatique» qui inonde Bangkok quand déborde la Chao Phraya. **XI.** Originaire de l'Inde, cette «plante» peut déconstiper un Thaïlandais. Cette «boisson», quand elle est glacée, a beaucoup de succès auprès des touristes.

Verticalement

1. Constitutionnelle depuis 1932, la monarchie reprend par «phases» successives le pouvoir absolu perdu. Minorité thaïlandaise. **2.** Nom de la Thaïlande avant 1936. **3.** Province danubienne de l'empire romain. 3. Depuis le coup d'Etat du général Chan-ocha, chef d'état-major des armées, les «coups de balai» vont bon train. La dictature n'a pas d'autre «programme» que de casser les velléités de démocratie pour s'accaparer des richesses du pays. **4**. Point de départ. «Puni comme un jeune arrêté» pour lèse-majesté en Thaïlande. **5.** «Epices» qui entrent également dans la cuisine thaïlandaise. **6.** «Sa Majesté» Rama IX, roi de Thaïlande depuis 1946. La Thaïlande est un pays «embourbé» dans ses contradictions. **7.** Stylo renversé. Deux grandes formations politiques se disputent le pouvoir, reconnaissables à leurs chemises, comme les maillots de deux équipes lors d'une «compétition». **8.** Couleur de la palme gagné au festival de Cannes 2010 par le réalisateur thaïlandais Apitchatpong Weerasethakul, pour son film Oncle Boonmee, celui qui se souvient des vies antérieures. Position approximative de Bangkok sur la carte de Thaïlande. **9.** Pattaya, deuxième ville la plus visitée de Thaïlande, serait réputée pour ce genre de tourisme «qui porte atteinte à la dignité humaine». **10.** «Crie comme un cervidé» de la jungle thaïlandaise. Quel sera l'avenir de ces «jeunes des écoles et lycées» ?

Solution de la grille n°140
La Lettre n°200
page 11

Pour l'agenda, voir le programme des Semaines du Consom'acteur page 3

De plus, la 2ème quinzaine de mai, une **soirée de soutien sera organisée pour Ibrahima Dia** toujours en attente de son procès pour racisme. Pour plus d'informations, voir début mai le site de la Maison du Monde.